généralités

- marquage direct
 - pas d'étiquettes autocollantes
 - proportionnel à l'objet
 - discret / visible
 - permanent / temporaire
 - couche de vernis

- marquage indirect
 - surface friable, poreuse, fragile
 - étiquette
 - pas de lien en métal
 - pas de trou dans l'objet
 - conditionnement

emplacement

- toujours au même endroit par familles d'œuvres
 - pour identifier facilement le numéro d'inventaire
 - éviter les manipulations inutiles
 - retrouver les traces de marque après une tentative d'effacement
- un marquage adapté à l'usage
 - exposition \rightarrow discret
 - réserve → visible
- en fonction du type d'objets
 - lourds et fragiles : éviter de marquer le fond ou sous la base
 - grands objets : en plusieurs endroits
 - petits objets : sur le conditionnement, le montage ou le socle
 - composites : matériau le moins fragile à l'endroit le plus adapté, au cas par cas
- ne pas
 - prendre les objets à l'emplacement du marquage pour ne pas effacer le numéro
 - marquer une restauration

mise en œuvre

- méthode adaptée à
 - la fragilité
 - la couleur
 - l'état de surface
- traçabilité
 - références du produit
 - emplacement du marquage
 - date du récolement
- vernis
 - réversibilité sur supports poreux
 - adhérence sur supports lisses
 - peut dégrader certains supports (cuirs, papiers, polymères, textiles)
 - la deuxième couche n'améliore pas la résistance et prolonge inutilement le marquage
 - en cas d'incertitude sur les interactions entre le produit et le support, préférer un marquage indirect
- le numéro d'inventaire doit figurer sur plusieurs photographies
 - pour renforcer le lien entre l'objet et sa documentation
- les anciens numéros
 - ne doivent pas être effacés
 - doivent être documentés et photographiés

audiovisuel

- bandes vidéo
 - étiquettes amovibles
 - identité
 - nature technique de l'œuvre
 - étiquettes autocollantes pré-imprimée
 - code couleur selon la nature de l'œuvre
 - rouge masters (originaux)
 - vert masters d'exploitation (copies numérisées)
 - jaune copies de diffusion (réservées à la monstration)
 - + étiquette autocollante rouge préimprimée
 - commune à chacun des éléments constituants
 - master
 - master d'exploitation
 - copie de diffusion
 - matériel technique
 - appartenance et secteur de la collection
 - numéro d'inventaire

- boîtes de films
 - étiquettes adhésives sur face et tranche
- pellicules argentiques
 - marquage indirect
 - étiquette sur la tranche inférieure de la boîte vidéo
 - étiquette « nature de l'œuvre » sur la tranche supérieure de la boîte
- support matériel
 - étiquettes autocollantes
- matériel technique
 - étiquettes autocollantes
- disques optiques
 - gravure laser

bois

- commodes, coffres
 - à l'arrière
- chaises
 - au dos du pied arrière gauche
- tables
 - sur la ceinture
- lits
 - sur le côté extérieur près du bas des pieds
- grands meubles
 - gros numéros au pochoir
- toutes les parties amovibles doivent être numérotées

céramiques, verre

céramiques

- emplacement
 - sous le pied
- marquage direct
 - sur une couche de vernis
 - les glaçures craquelées peuvent laisser pénétrer l'encre par capillarité
 - terres cuites poreuses sur une couche de vernis ou marquage indirect

verre transparent

- emplacement
 - sur les zones de collage à chaud au niveau du pied
 - en dessous

imprimés

estampilles

- au milieu de la page
 - marge inférieure
 - en contact avec du texte
- page de titre
- achevé d'imprimé ou dernière page imprimée
- planches
 - petit tampon rond
 - à cheval sur les bords
 - à l'intérieur du cadre

cote au crayon

- page de faux titre
 - en haut ou en bas
- changement de cote
 - barrer l'ancienne cote
 - toujours lisible

manuscrits

- au recto de chaque feuillet
- dans la marge inférieure
- en contact avec le texte
 - manuscrits médiévaux, recueils de textes
 - au verso de chaque début de texte
 - manuscrits à peintures
 - au verso des feuillets décorés
 - sans mordre sur les parties peintes

livres destinés au prêt

- estampillage à l'intérieur de la page de couverture
- fonds anciens
 - étiquette en papier permanent de forme géométrique régulière, cadre et lignage pré imprimé
 - encre certifiée pour le papier, écriture lisible
 - colle de pâte
 - emplacement
 - au dos du livre en bas ou en haut
 - ou plat supérieur si le dos est trop mince, en haut ou en bas près du mors
 - ne pas masquer un décor
- signet de papier dépassant du livre
 - 100 g maximum, pur chiffon ou permanent
- crayon graphite HB
 - appuyer légèrement pour ne pas marquer le support

photographies, cartes postales

- emplacement
 - au verso, coin inférieur gauche
 - pochettes de conditionnement
- estampille
 - vérifier que l'encre ne diffuse pas dans le papier
- timbre à sec
 - sauf papiers fragiles minces, cassants

estampillage

- le timbre
 - en bronze
 - 1 ovale
 - inférieur à 1 cm
 - 1 rond plus petit
 - planches
 - illustrations hors texte
 - discret
 - nom de l'établissement
 - pas d'initiales
- l'encre
 - indélébile
 - noire ou rouge
 - Herbin-Sueur extra fluide pour machine à affranchir

- mise en œuvre
 - nettoyer le tampon à l'alcool
 - avant et après usage
 - buvard
 - systématiquement sur chaque estampille
 - 24h sur papiers glacés
 - pas de vernis
 - pourrait traverser le support

histoire naturelle

- marquage indirect
 - étiquettes
 - en galon de coton
 - ou non-tissé de polyéthylène
 - reliées par un fil à l'objet
 - reporter le numéro
 - sur l'encadrement
 - ou sur le conditionnement
- marquage direct sur vernis
- spécimens en liquides
 - double étiquetage indirect
 - dans le contenant, résistant à l'action chimique du liquide
 - à l'extérieur du contenant

objets complexes

- art moderne et contemporain, histoire des techniques, patrimoine industriel
 - le numéro d'inventaire est reporté sur chaque partie amovible
- installations
 - une documentation précise permet son identification
- instruments de musique (monté ou démonté)
 - localisation particulière pour chaque famille
 - numéro discret mais lisible
- maquettes
 - sur le socle, le support et sur le carton de montage

os, ivoire

- indirect
 - étiquette attachée au cadre
 - conditionnement
 - cadre

- direct
 - sur une couche de vernis
 - à la base ou derrière la base
 - miniatures
 - en bas à gauche

peau, cuir

- marquage indirect
 - lien non comestible, sans colorant
 - polyester
 - polypropylène
 - ruban non-tissé de polyéthylène
- marquage direct sur vernis
 - attention!
 - les surfaces peintes peuvent réagir
 - certaines peaux peuvent être tachées

peintures

- traditionnellement
 - noir de fumée
 - au pochoir avec une brosse douce
- toile originale fragile, préparation blanche
 - sur le châssis
 - reporter le numéro sur le rentoilage ou le doublage
 - dans un angle
- sur bois, sur métal
 - au revers
 - dans un angle
 - sur vernis acrylique

- cadres
 - au revers dans un angle
 - sur vernis acrylique
- un cadre peut avoir son propre numéro
 - pour éviter toute confusion, ajouter une mention comme la lettre C
- grands formats
 - reporter la marque en plusieurs endroits pour faciliter son repérage
- miniatures
 - marquage direct au revers du côté gauche

textiles plats

- étiquette
 - coton décati
 - ou non tissé de polyester
- numéro
 - stylo certifié
- couture
 - on commence et on termine au point arrière afin d'éviter les nœuds

- jamais
 - épingles
 - agrafes
 - fils de fer
 - matériauxthermocollants

textiles / costumes

- bolduc
 - bouilli au préalable
 - étroit pour les petits costumes
 - pour les tissus transparents
- feutre Pigma micron
 - préfixe du musée suivit du numéro d'inventaire complet.
 Ex. : « GAL 1998-45-32A »
- plusieurs numéros sur un même costume
 - vérifier et supprimer les erreurs
- ancien et nouveau numéro
 - n'inscrire que le numéro sous lequel l'objet peut être retrouvé par informatique

- emplacement
 - robe, jupe, veste, manteau, corsage
 - au bas du vêtement, côté gauche (comme si le vêtement était porté) sur la couture de la doublure
 - pas à l'intérieur du col ni du poignet
 - pantalon, culotte d'homme
 XVIIIème
 - à l'intérieur de la ceinture
 - au dos
 - habit d'homme type frac
 - taille au milieu du dos
 - vêtements transparents
 - l'emplacement le plus discret (l'ourlet par exemple)

textiles / vêtements dégradés

- Couture de fixation
 - bolduc plié aux extrémités
 - démarrage avec un nœud ou trois petits points arrières sur le bolduc uniquement
 - fixation avec un point de couture en croix
 - cette couture ne doit pas être serrée car elle peut dégrader le vêtement
- pièces fragiles ou très fines (mousseline)
 - faire une ligne de points avant
 - préférer l'organsin de soie deux ou quatre bouts
 - manque de solidité, fil à gants ou fil de soie fin
 - sur la doublure ou si la couture n'est pas visible à l'endroit
 - fil blanc
 - fil de couture visible à l'endroit
 - adapter la couleur pour marquage discret

textiles / accessoires

- Foulards, mouchoirs
 - bolducs étroits
 - fixation sur un seul côté
 - couture à l'organsin de soie
 - faire un ligne de points avants
 - adapter la couleur du fil car les fils de couture sont visibles à l'endroit
- Echarpes, châles
 - fixation sur l'envers, en bas à gauche
- Cravates
 - dans le bas de la partie la plus large de la cravate
- Gants
 - du côté du pouce (les deux gants doivent être marqués)
- Ceintures
 - couture uniquement si la ceinture est en tissus
 - du côté de la boucle
 - ne pas coudre de bolduc sur une ceinture cuir contrecollée de tissus

- Chaussettes
 - sur un seul côté
 - ne pas piquer dans les élastiques
 - non contrecollées
- Chapeaux
 - couture uniquement s'il y a des parties en textile non contrecollées, sur le côté gauche
- Ombrelles, parapluies
 - bolducs étroits
 - fixation sur une couture le long d'une baleine
 - par couture uniquement s'il y a des parties en textile
- Silicone, plastique, cuir, métal : rechercher un autre emplacement
 - facilement accessible et visible
 - invisible à l'exposition
 - non dégradé
 - où la couture est possible

vannerie

- on ne marque pas les surfaces peintes
- marquage indirect
 - galon volant de coton ou de non-tissé de polyéthylène
 - attaché par un fil à l'objet
- marquage direct
 - sur vernis

sculpture

- pierre
 - sur vernis
- pierre friable
 - marquage indirect du conditionnement
 - caisse
 - palette

- bois polychrome
 - à l'arrière en bas
 - pas sous la base
 - pas sur parties peintes!
- une étiquette limite les manipulations

références

- Anonyme, Marking paper manuscript, Preservation leaflet N°4, The library of congress, March 1983, np.
- Actualité de la conservation, Lettre d'information de la Bibliothèque nationale de France, www.bnf.fr/PAGES/infopro/conservation/cons doc.htm.
- Collectif, Les rencontres thématiques de l'ARSAG : le marquage des documents patrimoniaux, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 6 Avril 2006, arsag.org/manifestations/Marquage.doc
- Commission de conservation des films de la FIAF, Manipulation des films, in : Technical manual, 1985, p. 42
 Sylvie Douala-Bell, Cahier des charges/procédures : marquage des œuvres, service nouveaux médias, Centre Pompidou musée national d'art moderne, décembre 2004
- Jocelyne Deschaux, Marie-Claude Delmas, Thi-Phuong Nguyen, Stéphane Bouvet, Martine Leroy et Martine Gillet, Jean-Loup Fossard et Michel Dubus, Les rencontres thématiques de l'ARSAG: le marquage des documents, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 6 Avril 2006.
- Joanna M. Kosek, Conservation mounting for prints and drawings: a manual based on current practice at the British Museum. London: Archetype publications, 2004. 185 p.
- Library of Congress, Marking Paper Manuscripts: Preservation Leaflet. Washington, D.C.: Library of Congress, Preservation Office, 1983. 4 p.
- Thi-Phuong Nguyen et Alain Carou, Estampillage des disques optiques numériques par gravure Laser, in : Actualités de la conservation, n°16, jannvier-avril 2002 www.bnf.fr/PAGES/infopro/conservation/pdf/actualites 16.pdf
- Thi-Phuong Nguyen, DSC/ Centre technique de Bussy-Saint-Georges/ laboratoire, Papiers neutres, papiers de conservation et papiers permanents : quel papier pour quel usage ?, in : Actualité de la conservation, n°13, septembre-décembre 2000. 194.199.8.10/pages/infopro/conservation/pdf/actualites 13.pdf
- Thi-Phuong Nguyen et Stéphane Bouvet, Etude comparative d'encres d'estampillage de marque Tiflex, in : Actualité de la conservation, n°21, septembre-décembre 2003. 194.199.8.10/pages/infopro/conservation/pdf/actualites 21.pdf

- [1] Bénédicte Rolland-Villemot, L'inventaire administratif, un outil de connaissance des collections la pose du numéro d'inventaire : préconisations, Direction des musées de France (DMF), 1995.
- [1] Michel Dubus, Marquage des œuvres d'art rapport d'avancement phase 3 première partie des essais de qualification, rapport C2RMF, mars 2003.
- Michel Dubus, N. Balcar, C. Benoit, S. Colinart, A. Duval, S. Hamm, E. Laval, *Analyse des produits de marquage testés au LNE*, rapport C2RMF, février 2004. Michel Dubus, Compte-rendu d'essai de 53 marqueurs, C2RMF, mai 2006.
- [1] Véronique Le Sant, Validation du protocole de qualification de produits de marquage applicables aux œuvres d'art. Mise en place du programme d'essais défini dans le cahier des charges, contrat d'étude 2002, LNE C 600 X 02, mars 2004.
- Marianne Ramaz, Résultats expérimentaux dans le cadre de la validation du protocole de qualification de produits de marquage d'identification applicables aux œuvres d'art, LNE C 620 X 04, décembre 2005.
- [1] Légifrance <u>www.legifrance.gouv.fr</u> consultée le 09/07/2009
- [1] Arrêté du 25 mai 2004 fixant les normes techniques relatives à la tenue de l'inventaire, du registre des biens déposés dans un musée de France et au récolement www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/arrete-inventaire.pdf
- Méthode d'inventaire documentaire informatisé http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/fr/partenaires/AIDEMUSEES/methode.htm#INV
- [1] Collectif, Les rencontres thématiques de l'ARSAG : le marquage des documents patrimoniaux, Paris, Muséum national d'Histoire naturelle, 6 Avril 2006, <u>arsag.org/manifestations/Marquage.doc</u>
- [1] Nathalie Buisson, Thi-Phuong Nguyen et Stéphane Bouvet/CTBnF, Petit recueil 2003 des analyses du laboratoire, in : Actualité de la conservation, n°21, septembre-décembre 2003 www.bnf.fr/PAGES/infopro/conservation/pdf/actualites 21.pdf
- [1] Sylvie Douala-Bell, Cahier des charges/procédures : marquage des œuvres, service nouveaux médias, Centre Pompidou musée national d'art moderne, décembre 2004.
- [1] Thi-Phuong Nguyen et Alain Carou, Estampillage des disques optiques numériques par gravure Laser, in : Actualités de la conservation, n°16, jannvier-avril 2002 www.bnf.fr/PAGES/infopro/conservation/pdf/actualites_16.pdf
- [1] Alain Duval et Christine Benoit, Analyse de deux matériaux destinés au marquage des œuvres, département des peintures, musée du Louvre, rapport C2RMF n° 4081, juin 1998.
- [1] Julia Fenn, Labelling plastic artefacts, Saving the twentieth century: the conservation of modern materials: proceedings of a conference Symposium, Ottawa, Canada, 15th to 20th September 1991. Ottawa: Royal Ontario museum, 1993. pp. 341-350.
- [1] Moyle, Joy; Parks Canada. National Historic Parks and Sites Branch, Label evaluation, 1984, 25